



Rapport de la Commission des finances concernant le Préavis no 24-2013

**Demande d'octroi d'un crédit de CHF 370'000.-
pour financer la réfection complète de la route des Biolettes sur le territoire de la
commune de Cugy**

| Composition Commission des finances | |
|--|---------------------|
| Eric Bron | Membre - Rapporteur |
| Jacques Demont | Membre |
| Bertrand Fahrni | Président |
| Armand Jost | Membre |
| Markus Roth | Membre |

| Date de la réunion | |
|---------------------------|--|
| 23.05.13 | |
| x | |
| x | |
| x | |
| | |
| x | |

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

La Commission des finances (Cofin) a rencontré le 23 mai 2013 M. le Municipal Christian Durussel, en présence de la Commission ad hoc. La Cofin remercie vivement le représentant de la Municipalité pour la clarté de ses explications sur ce projet.

La Cofin a limité la portée de ses réflexions sur les aspects liés aux enjeux strictement financiers de ce préavis. Elle n'a pas porté de jugement sur l'aspect d'opportunité, cet élément faisant l'objet d'une analyse par la Commission ad hoc.

2. Analyse de la Commission

Selon le préavis municipal n°24/2013, le coût total de l'investissement permettant la réfection de la partie de la route des Biolettes sise sur le territoire communal (le reste de la route est sur le territoire de la commune de Morrens) est de **CHF 370'000.-**.

L'amortissement annuel de ces travaux sera de CHF 18'500.- (5%, l'amortissement se faisant sur une durée de 20 ans), tandis que la charge d'intérêt est calculée à hauteur de CHF 3'850.- (intérêt de 2,07%).

La charge annuelle maximale impactant le budget de fonctionnement sera donc de **CHF 22'350.-/an**. Cette charge annuelle est à notre avis parfaitement supportable pour la commune. Ce montant devrait être utilisé, dans la mesure du possible, par le biais de la trésorerie.

3. Proposition de la Commission

Vu les éléments susmentionnés, la Commission des finances propose, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis 24-2013.

Cugy, le 31 mai 2013

Eric Bron Jacques Demont Bertrand Fahrni Armand Jost Markus Roth